

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 07472 Numéro SIREN : 501 471 163 Nom ou dénomination : A.L.T SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2021 sous le numéro de dépôt 27795

27795

16 AOUT 2021

SARL ALT SERVICES

17 AVENUE MARIE

93250 VILLEMOMBLE

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	172 507	131 600	40 907	8,90	40 907	12,84
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	245 351	181 410	63 940	13,91	47 638	14,95
Immobilisations financières	8 635		8 635	1,88	8 635	2,71
ACTIF IMMOBILISÉ	426 493	313 010	113 483	24,69	97 181	30,51
Matières premières, approv., en cours de production		4 900	-4 900	-1,06	-26	-0,00
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	47 213		47 213	10,27	23 456	7,36
Autres créances	22 998		22 998	5,00	13 250	4,16
Valeurs mobilières de placement	203 873		203 873	44,35	103 436	32,47
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	76 262		76 262	16,59	79 591	24,98
Caisse	782		782	0,17	1 681	0,53
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	351 127	4 900	346 227	75,31	221 387	69,49
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	777 620	317 910	459 710	100,00	318 568	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 7 500)	7 500	1,63	7 500	2,35
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	750	0,16	750	0,24
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	105 484	22,95	44 822	14,07
Résultat de l'exercice	97 760	21,27	60 662	19,04
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	211 494	46,01	113 734	35,70
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	100 000	21,75		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 631	14,06	64 704	20,31
Autres dettes	83 586	18,18	140 130	43,99
Produits constatés d'avance				
DETTES	248 216	53,99	204 834	64,30
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	459 710	100,00	318 568	100,00

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				800 644		100,00		776 288		100,00		24 356		3,14	
Chiffres d'Affaires Nets				800 644		100,00		776 288		100,00		24 356		3,14	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues				6 417		0,80		1 948		0,25		4 469		229,41	
Autres produits				7 018		0,88		1		0,00		7 017		N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				814 079		101,68		778 237		100,25		35 842		4,61	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				311 718		38,93		317 240		40,87		-5 522		-1,73	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				4 874		0,61		221		0,03		4 653		N/S	
Autres achats et charges externes				113 138		14,13		119 902		15,45		-6 764		-5,63	
Impôts, taxes et versements assimilés				15 104		1,89		12 722		1,64		2 382		18,72	
Rémunérations du personnel				181 556		22,68		186 680		24,05		-5 124		-2,73	
Charges sociales				71 357		8,91		71 036		9,15		321		0,45	
Dotations aux amortissements				17 255		2,16		16 120		2,08		1 135		7,04	
Dotations aux provisions															
Autres charges				4 828		0,60		5 688		0,73		-860		-15,11	
Total des charges d'exploitation				719 829		89,91		729 609		93,99		-9 780		-1,33	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				94 249		11,77		48 629		6,26		45 620		93,81	
Produits financiers				1 270		0,16		1 507		0,19		-237		-15,72	
Produits exceptionnels				9 448		1,18		29 051		3,74		-19 603		-67,47	
Charges financières				475		0,06		507		0,07		-32		-6,30	
Charges exceptionnelles				6 732		0,84		1 065		0,14		5 667		532,11	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				97 760		12,21		77 614		10,00		20 146		25,96	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices								16 952		2,18		-16 952		-100,00	
Total des Produits				824 796		103,02		808 795		104,19		16 001		1,98	
Total des Charges				727 036		90,81		748 133		96,37		-21 097		-2,81	
RÉSULTAT NET				97 760		12,21		60 662		7,81		37 098		61,16	
				Bénéfice				Bénéfice							
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	172 507	131 600	40 907	8,90	40 907	12,84
207000 FONDS COMMERCIAL	172 507		172 507	37,53	172 507	54,15
290700 PROV. DEPR. FONDS COMM		131 600	-131 600	-28,62	-131 600	-41,30
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	245 351	181 410	63 940	13,91	47 638	14,95
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	25 574		25 574	5,56	25 574	8,03
218100 AAI DIVERS	88 422		88 422	19,23	88 422	27,76
218200 MAT. TRANSPORT	121 839		121 839	26,50	90 494	28 41
218300 MAT. BUREAU & INFO	5 544		5 544	1,21	3 332	1,05
218400 MOBILIER	3 972		3 972	0,86	3 972	1,25
281540 AMORT MATERIEL INDUSTR		24 150	-24 150	-5,24	-23 630	-7,41
281810 AMT AAI DIVERS		61 153	-61 153	-13,29	-56 097	-17,60
281820 AMT MAT. TRANSPORT		90 725	-90 725	-19,73	-80 368	-25,22
281830 AMT MAT. BUREAU & INFO		3 858	-3 858	-0,83	-3 332	-1,04
281840 AMT MOBILIER		1 524	-1 524	-0,32	-730	-0,22
Immobilisations financières	8 635		8 635	1,88	8 635	2,71
275000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS	8 635		8 635	1,88	8 635	2,71
ACTIF IMMOBILISÉ	426 493	313 010	113 483	24,69	97 181	30,51
Matières premières, approv., en cours de production		4 900	-4 900	-1,06	-26	-0,00
310000 STOCKS MAT. 1ERES					4 874	1,53
391000 PROV. DEPR. MAT. 1ERES		4 900	-4 900	-1,06	-4 900	-1,53
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	47 213		47 213	10,27	23 456	7,36
411000 CLIENTS	47 213		47 213	10,27	23 456	7,36
Autres créances	22 998		22 998	5,00	13 250	4,16
401000 FOURNISSEURS	41		41	0,01	84	0,03
444000 IMPOTS/BENEFICES	8 476		8 476	1,84		
445660 TVA DED./ACHATS	11 982		11 982	2,61	10 767	3,38
467000 AUTRES COMPTES DEBITEURS	2 499		2 499	0,54	2 399	0,75
Valeurs mobilières de placement	203 873		203 873	44,35	103 436	32,47
508100 SICAV	102 633		102 633	22,33	3 456	1,08
508200 PARTS SOCIALES	101 240		101 240	22,02	99 980	31,38
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	76 262		76 262	16,59	79 591	24,98
512100 CAISSE D'EPARGNE	76 262		76 262	16,59	79 591	24,98
Caisse	782		782	0,17	1 681	0,53
530000 CAISSE	782		782	0,17	1 681	0,53
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	351 127	4 900	346 227	75,31	221 387	69,49
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	777 620	317 910	459 710	100,00	318 568	100,00

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capital social ou individuel (dont versé : 7 500) 101300 CAPITAL		7 500 1,63 7 500 1,63	7 500 2,35 7 500 2,35
Ecart de réévaluation			
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE		750 0,16 750 0,16	750 0,24 750 0,24
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau 110000 REPORT A NOUVEAU CREDIT		105 484 22,95 105 484 22,95	44 822 14,07 44 822 14,07
Résultat de l'exercice		97 760 21,27	60 662 19,04
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	211 494 46,01	113 734 35,70
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées 164100 PRET 100 000 €		100 000 21,75 100 000 21,75	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS		64 631 14,06 64 631 14,06	64 704 20,31 64 704 20,31
Autres dettes 421000 REMUN. DUES AU PERSONNEL		83 586 18,18 31 448 6,84	140 130 43,99 27 200 8,54
431000 URSSAF		6 274 1,36	5 811 1,82
437200 IRP AUTO		2 172 0,47	1 952 0,61
437300 SG SANTE		8 334 1,81	997 0,31
438600 ORG. SOC. CHARG. A PAYER		14 400 3,13	14 400 4,52
442100 DGFIP/PAS		557 0,12	200 0,06
444000 IMPOTS/BENEFICES			11 619 3,85
445500 TVA A DECAISSER		4 387 0,95	3 323 1,04
445717 TVA COLLECTEE A 20%		12 960 2,82	3 909 1,23
445880 TVA A REGULARISER			5 870 1,84
455100 ASSOCIES LETELLIER RENE		567 0,12	576 0,18
457000 ASSOCIES DIVID A PAYER		2 486 0,54	64 273 20,18
Produits constatés d'avance			
	DETTES	248 216 53,99	204 834 64,30
	TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	459 710 100,00	318 568 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services		800 644	100,00	776 288	100,00	24 356	3,14	
706000 PRESTATIONS DE SERVICES		799 780	99,89	774 420	99,76	25 360	3,27	
708000 PROD. ACTIVITES ANNEXES		864	0,11	1 868	0,24	-1 004	-53,74	
Chiffres d'Affaires Nets		800 644	100,00	776 288	100,00	24 356	3,14	
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation reçues		6 417	0,80	1 948	0,25	4 469	229,41	
740000 SUBVENTIONS DIVERSES		6 417	0,80	1 948	0,25	4 469	229,41	
Autres produits		7 018	0,88	1	0,00	7 017	N/S	
758000 PRODUCTION DIV. GESTION		12	0,00	1	0,00	11	N/S	
791100 TRANSFERT DE CHARGE		7 006	0,88			7 006	N/S	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		814 079	101,68	778 237	100,25	35 842	4,61	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements		311 718	38,93	317 240	40,87	-5 522	-1,73	
601000 PIECES DETACHEES		314 354	39,26	317 697	40,93	-3 343	-1,04	
601100 PIECES DETACHES INTRACOM				779	0,10	-779	-100,00	
609100 RRR OBT./MAT. 1ERES		-2 636	-0,32	-1 236	-0,15	-1 400	-113,26	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		4 874	0,61	221	0,03	4 653	N/S	
603100 VAR. STOCKS MAT 1ERES		4 874	0,61	221	0,03	4 653	N/S	
Autres achats et charges externes		113 138	14,13	119 902	15,45	-6 764	-5,63	
604000 ACH. ETUDES PREST. SERV		1 197	0,15	156	0,02	1 041	667,31	
605000 ACH. MAT. EQUIP. TRAVAUX		1 079	0,13	1 090	0,14	-11	-1,00	
606100 ACHATS EAUX ENERGIES		11 499	1,44	12 830	1,65	-1 331	-10,36	
606300 PETIT EQUIPEMENT		328	0,04	391	0,05	-63	-16,10	
606400 FTURES BUREAUX		1 391	0,17	2 119	0,27	-728	-34,35	
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE		9 485	1,18	15 189	1,96	-5 704	-37,54	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES		31 333	3,91	38 000	4,90	-6 667	-17,53	
613500 LOCATIONS MOBILIERES		208	0,03			208	N/S	
613520 LOC/PSA		6 912	0,86	7 376	0,95	-464	-6,28	
613530 FREE2MOVE		784	0,10	749	0,10	35	4,67	
613560 ARVAL		970	0,12	679	0,09	291	42,86	
615000 ENTRETIEN		4 040	0,50	592	0,08	3 448	582,43	
615600 MAINTENANCE		850	0,11	600	0,08	250	41,67	
616100 ASSURANCES		6 676	0,83	7 735	1,00	-1 059	-13,68	
618000 DIVERS		1 219	0,15	1 408	0,18	-189	-13,41	
618500 FRAIS SEMINAIRES		4 291	0,54	1 490	0,19	2 801	187,99	
622200 COMMISSIONS		13 507	1,69	10 465	1,35	3 042	29,07	
622600 HONORAIRES		4 200	0,52	4 200	0,54		0,00	
622700 FRAIS D'ACTES		51	0,01	43	0,01	8	18,60	
623000 PUBLICITE POURBOIRES				553	0,07	-553	-100,00	
623100 DONS		25	0,00	600	0,08	-575	-95,82	
623400 CADEAUX CLIENTELE		2 115	0,26	1 896	0,24	219	11,55	
623800 FLEURS/DECORATIONS		844	0,11	242	0,03	602	248,76	
625100 VOYAGES DEPLACEMENTS		1 406	0,18	1 954	0,25	-548	-28,04	
625700 RECEPTION/RESTAURANT		767	0,10	1 207	0,16	-440	-36,44	
626000 FRAIS POSTE TELECOM		3 424	0,43	3 390	0,44	34	1,00	
626100 FRAIS POSTAUX		341	0,04	493	0,06	-152	-30,82	
627000 FRAIS BANCAIRES		721	0,09	845	0,11	-124	-14,66	
627200 COMM/CB		1 407	0,18	1 544	0,20	-137	-8,86	
628000 COTISATIONS & DIVERS		2 067	0,26	2 068	0,27	-1	-0,04	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Impôts, taxes et versements assimilés	15 104	12 722	2 382	18,72
633300 FORM. CONTINUE/DIVERS	1 967	2 031	-64	-3,14
633500 TAXE APPRENT./DIVERS	163	1 099	-936	-85,16
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	8 453	8 638	-185	-2,13
637000 AUTRES IMPOTS TAXES ASSI	4 521	955	3 566	373,40
Rémunérations du personnel	181 556	186 680	-5 124	-2,73
641100 SALAIRES & APPOINTEMENTS	180 026	184 636	-4 610	-2,49
641300 PRIMES EXCEPTIONNELLES	400		400	N/S
641600 STAGIAIRE	1 130	2 044	-914	-44,71
Charges sociales	71 357	71 036	321	0,45
645100 COT. URSSAF	44 558	46 316	-1 758	-3,79
645200 COT. MUTUELLES	3 796	2 292	1 504	65,82
645300 COT. IRSCAM	11 867	15 916	-4 049	-25,43
645310 COT PAT PREVOYANCE	4 286		4 286	N/S
645800 PROV CHARGES SOC SUR CP	334		334	N/S
647300 ABONDEMENT	5 943	5 853	90	1,54
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	572	658	-86	-13,06
Dotations aux amortissements	17 255	16 120	1 135	7,04
681120 DOT. AMT IMMOB. CORP	17 255	16 120	1 135	7,04
Dotations aux provisions				
Autres charges	4 828	5 688	-860	-15,11
651000 REDEVANCE	4 823	5 685	-862	-15,15
658000 DIFFERENCES/REGLEMENTS	5	3	2	66,67
Total des charges d'exploitation	719 829	729 609	-9 780	-1,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	94 249	48 629	45 620	93,81
Produits financiers	1 270	1 507	-237	-15,72
764000 INTERET BRUT	1 270	1 507	-237	-15,72
Produits exceptionnels	9 448	29 051	-19 603	-67,47
775200 PRODUIT CESSIION IMMO	7 333	29 000	-21 667	-74,70
778800 AUTRES PRODUITS EXCEP.	2 114	51	2 063	N/S
Charges financières	475	507	-32	-6,30
661610 INTERETS/DECOUVERTS	475	507	-32	-6,30
Charges exceptionnelles	6 732	1 065	5 667	532,11
671200 PENALITES AMENDES	965	628	337	53,66
675200 VALEUR NETTE COMPTABLE		57	-57	-100,00
678800 AUTRE CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 767	380	5 387	N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	97 760	77 614	20 146	25,96
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		16 952	-16 952	-100,00
695000 IMPOTS/BENEFICES		16 952	-16 952	-100,00
Total des Produits	824 796	808 795	16 001	1,98
Total des Charges	727 036	748 133	-21 097	-2,81
RÉSULTAT NET	97 760	60 662	37 098	61,16
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Désignation de l'entreprise :		SARL ALT SERVICES										1 2						
Adresse de l'entreprise		17 AVENUE MARIE 93250 VILLEMOMBLE										Durée de l'exercice précédent *		1 2				
Numéro SIRET *		5 0 1 4 7 1 1 6 3 0 0 0 1 1										Néant ☐ *						
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 0				
												Brut		Amortissements, provisions		Net		
												1		2		3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA																
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC						
	Frais de développement *	CX										CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG						
	Fonds commercial (1)	AH										AI		131 600		40 907		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM						
	Terrains	AN										AO						
	Constructions	AP										AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS		24 150		1 424		
	Autres immobilisations corporelles	AT										AU		157 261		62 516		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV										AW						
	Avances et acomptes	AX										AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT						
	Autres participations	CU										CV						
	Créances rattachées à des participations	BB										BC						
	Autres titres immobilisés	BD										BE						
	Prêts	BF										BG						
	Autres immobilisations financières *	BH										BI		8 635		8 635		
	TOTAL (II)	BJ										BK		313 010		113 483		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM		4 900		(4 900)	
En cours de production de biens		BN										BO						
En cours de production de services		BP										BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR										BS						
Marchandises		BT										BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV										BW						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX										BY		47 213		47 213		
Autres créances (3)		BZ										CA		14 522		14 522		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB										CC						
CRÉANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD										CE		203 873		203 873	
	Disponibilités	CF										CG		77 044		77 044		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI						
	TOTAL (III)	CJ										CK		4 900		337 751		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										1A		317 910		451 234		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :												CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
	Clause de réserve de propriété : *		Immobobilisations :										Stocks :		Créances :			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		SARL ALT SERVICES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....500.....)			DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	105 484	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	75 493	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	189 227	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	100 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	567	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	64 631	
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 324	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 486	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	262 007		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	451 234		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	262 007
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ALT SERVICES				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF
			FG	800 644	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	800 644	FK		FL	800 644
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	6 417
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 006
	Autres produits (1) (11)					FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	814 079
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	311 718
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 874
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	113 138
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 104
	Salaires et traitements *					FY	181 556
	Charges sociales (10)					FZ	71 357
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA	17 255	
					GB		
					GC		
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	4 828
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	719 829
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	94 249	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 270
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 270
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	475
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	475
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	795	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	95 044	

(RENVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ALT SERVICES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	9 448	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 448	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	965	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 767	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 732	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	2 716	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	22 267	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	824 796	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	749 303	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	75 493	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 006
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	4 823
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Amendes et pénalités			965	Produits exceptionnels		
Régul ancien impôt			5 333			
Cession				7 333		
Régul fournisseurs			434	2 114		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SARL ALT SERVICES										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	172 507	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	25 574	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	88 422	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	90 494	KZ		LA	31 345	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 304	LC		LD	2 212	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	211 794	LO		LP	33 557	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 635	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	8 635	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	392 937	ØH		ØJ	33 557		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	172 507	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	25 574	ML	25 574	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	88 422	MO	88 422
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	121 839	MR	121 839
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	9 516	MU	9 516
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	245 351	NI	245 351	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	8 635	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	8 635	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK		ØL	426 493	ØM	245 351		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ALT SERVICES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL ALT SERVICESNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	23 630	QA	520	QB		QC	24 150
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	56 097	QE	5 057	QF		QG	61 153
	Matériel de transport	QH	80 368	QI	10 357	QJ		QK	90 725
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 061	QM	1 321	QN		QO	5 382
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	164 156	QV	17 255	QW		QX	181 410
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	164 156	ØP	17 255	ØQ		ØR	181 410

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incor- porées	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ALT SERVICES		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	131 600	6B	6C	6D	131 600
		6E		6F	6G	6H	
		02		03	04	05	
		9U		9V	9W	9X	
		06		07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	4 900	6P	6R	6S	4 900
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	136 500	TY	TZ	UA	136 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	136 500	UB	UC	UD	136 500
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ALT SERVICES										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	8 635	UV		UW		8 635			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	47 213		47 213						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 982		11 982						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 540		2 540						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	70 370	VU	61 734	VV	8 635				
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	100 000		100 000							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	64 631		64 631							
Personnel et comptes rattachés			8C	31 448		31 448							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	31 180		31 180							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	13 791		13 791							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17 347		17 347							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	557		557							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	567		567							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 486		2 486							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	262 007	VZ	262 007							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	100 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise		SARL ALT SERVICES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/12/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	75 493
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	22 267
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
				- imposées au taux de 0 %				ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		965		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	98 725	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
					- imposées au taux de 0 %				WH			
					- imposées au taux de 19 %				WP			
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
					- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts :												
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY	
	Majoration d'amortissement *										XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 octies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)		L5	XF		
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NC (art. 44 quaterdecies)		XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 apuddecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	XG	1 500	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	97 225	XJ		
						déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	97 225	XO		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2021

Extension

SARL ALT SERVICES

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SARL ALT SERVICES</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} b/s Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} b/s Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A.		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALT SERVICES</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	44 822	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
					– Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	60 662		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	105 484		Report à nouveau (NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	105 484				
								TOTAL II	ZH	105 484	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	11 762			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	40 207			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	17 759			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	43 410			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	113 138			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	8 453			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	6 651			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	15 104			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	160 134			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	84 337			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	180 426			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ALT SERVICES

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C autres plus-values taxable à 19 % (11)							

(A)

(B)

(Continuation par l'annexe)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL ALT SERVICES

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

4

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ALT SERVICES

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALT SERVICES</u>	Néant ☒ *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL ALT SERVICES		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01012020 et clos le: 31122020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	7,00
Dont apprentis		YF	2,00
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	800 644
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	7 333
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	807 977
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	6 417
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	6 429
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	327 212
Variation négative des stocks		OQ	4 874
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	57 436
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	40 207
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4 828
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	434 557
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	379 849
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	379 849
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	807 977
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	7,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 50147116300011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALT SERVICES

ADRESSE (voie) 17 AVENUE MARIE

CODE POSTAL 93250 VILLE VILLEMOMBLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

5 0 1 4 7 1 1 6 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ALT SERVICES

ADRESSE (voie)

17 AVENUE MARIE

CODE POSTAL

93250

VILLE

VILLEMOMBLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012020 et clos le 31122020

Régime simplifié d'imposition
Régime réel normal

X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL ALT SERVICES 17 AVENUE MARIE 93250 VILLEMOMBLE			
SIRET	5 0 1 4 7 1 1 6 3 0 0 0 1 1	Mél : eric.deketelaere@mekong-audit.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

		SIRET												
--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITÉ

Activités exercées	GARAGE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %	59 105	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %						
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A				
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A		Autres dispositifs		
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>						
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE EXPERT
---	-----	---	-----	--	-------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: MEKONG AUDIT COMPTABILITE 70 Rue du Javelot TOUR SAPPORO 75013 PARIS Tél: 01 45 85 22 87		Nom et adresse du conseil: Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	06052021
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Lieu:	VILLEMOMBLE
		Qualité et nom du signataire: Gérant	RENE LETELLIER
		Signature:	

Examen de conformité ☐ prestataire :
fiscale (ECF)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2066-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI). * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées.				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
CAROLINE LETELLIER	147	2020	22 337				
13 ALLEE CARNOT 93340 LE RAINCY							
RENE LETELLIER	141	2020	51 591				
2 PLACE LEON BLUM 75011 PARIS							
OCEANE LETELLIER	12						

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL ALT SERVICES

du _____

Adresse 17 AVENUE MARIE 93250 VILLEMOMBLE

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	LETELLIER René Gérant				2 Place Léon Blum 75011				
2	LETELLIER Caroline Carrossier				68 Avenue des Limites 93250				
3	MEDIENE Smail Carrossier				Porte 2 32 Avenue de la Libération 77290				
4	BEKARMA Moorajsingh Peintre				7 Chemin des Petits Marais 77270				
5	DEHUS Angélique Secrétaire				52 Rue Eugène Varlin 77270				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	63 903			63 903				63 903	
2	28 314			28 314				28 314	
3	27 778			27 778				27 778	
4	26 078			26 078				26 078	
5	15 978			15 978				15 978	
6									
7									
8									
9									
10									
**	162 051			162 051				162 051	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	2 115
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	767
Total	2 882

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . . 2020 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	164 933	- de l'exercice . . 2020 . . ⑩	97 760
- de l'exercice précédent ⑩	164 473	- de l'exercice précédent ⑩	77 614
Nom et qualité du signataire RENE LETELLIER Gérant		À <u>VILLEMOMBLE</u> , le <u>06052021</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	--	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report		

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total								

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un
Le trente juin
A dix-huit heures

Les associés de la Société ALT SERVICES, SARL au capital de € 7 500 divisé en 300 parts de 25 € chacune, se sont réunis en assemblée générale au 17, avenue Marie 93250 VILLEMOMBLE.

L'assemblée est présidée par monsieur LETELLIER RENE.

Madame LETELLIER CAROLINE est nommée secrétaire.

La majorité du capital et des associés étant présents ou représentés, l'assemblée pouvant ainsi délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau :

Le rapport du gérant à l'assemblée générale ordinaire,

Le bilan et le compte d'exploitation au 31 décembre 2020,

Il indique que ces documents sont restés à la disposition des associés au siège de la société pendant les quinze jours qui ont précédés l'assemblée qui a été convoqué selon la procédure verbale.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président déclare que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) - Lecture et discussion du rapport du gérant à l'assemblée générale ordinaire,
- 2) - Lecture et discussion du bilan et de l'annexe,
- 3) - Adoption des résolutions.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à 18 heures 10 minutes.

S'ensuit un échange de vue entre les associés.

Puis plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, approuve dans toutes ses parties ledit rapport, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tel qu'ils sont arrêtés et présentés, et donne quitus au gérant pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ayant approuvé le rapport du gérant, décide de répartir le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Au bénéfice de l'exercice 2020 soit	75 493 €
S'ajoute le report à nouveau de	<u>105 184 €</u>
formant un total disponible de	180 677 €

L'assemblée générale, approuve la proposition faite par le gérant décide d'affecter le total de la façon suivante :

Dividende de 270 € à chacune des 300 parts	80 100 €
Report à nouveau	<u>100 577 €</u>
soit un total de	180 677 €

conséquence, chaque part recevra un dividende brut de 270 €, représentant après cotisations sociales de 46,44 € (17,20 %) et l'acompte non libératoire de l'impôt sur le revenu de 34,56 € (PFU12,80 %) un dividende net de 189 €.

L'associé bénéficiaire du dividende est soumis à une imposition de 0.

S'ils y ont intérêt, les personnes physiques peuvent opter globalement pour le barème progressif.

Les dividendes seront versés à compter du 1^{er} juillet 2021 en une fois. La date de distribution sera déterminée par le gérant en fonction des facultés de trésorerie.

Conformément à la loi, ci-après les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

2016 : (voté par l'assemblée du 25 mai 2017) dividende brut de 200 €, bénéficiant pour les particuliers d'un abattement de 40 %, représentant après cotisations sociales 169 € par part, soit une retenue de 31 € par part, et un acompte universel de 21 % sur le montant des dividendes brut. En conséquence, chaque action a reçu un dividende net de 127 € assorti d'un crédit d'impôt de 42 €.

2017 : (voté par l'assemblée du 26 juin 2018) dividende brut de 300 €, représentant après cotisations sociales de 51,60 € et l'acompte non libératoire de l'impôt sur le revenu de 38,40 € un dividende net de 210 €.

L'associé bénéficiaire du dividende est soumis à une imposition de 0.

2018 : (voté par l'assemblée du 28/juin 2019) dividende brut de 270 €, représentant après cotisations sociales de 46,44 € (17,20 %) et l'acompte non libératoire de l'impôt sur le revenu de 34,56 € (PFU12,80 %) un dividende net de 189 €.

L'associé bénéficiaire du dividende est soumis à une imposition de 0.

S'ils y ont intérêt, les personnes physiques peuvent opter globalement pour le barème progressif.

2019 : (voté par l'assemblée du 31 aout 2020) pas de distribution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION CONVENTION

La convention en cours s'est poursuivie normalement au cours de l'exercice 2020

Convention du 1^{er} juin 2018 : location des locaux 17 et 19 avenue Marie pour un cout de 31 333 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

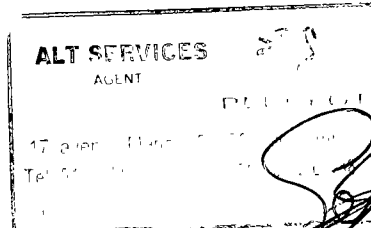
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'une expédition ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts ou publications légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 18 h 35 et il est dressé immédiatement le présent compte rendu remis à chaque associé.

La secrétaire

Le Président



ALT SERVICES

17, avenue Marie

93250 VILLEMOMBLE

RAPPORT DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

Mesdames, Mademoiselle, Monsieur,

Sur proposition du Gérant, nous vous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire, le 30 juin 2021.

Conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2020. L'année 2020 est atypique pour notre activité. Entre mars et juin et entre novembre et décembre l'actualité a été marquée par une crise sanitaire qui a changé le comportement de notre clientèle et obligé notre personnel à observer des normes strictes concernant les relations avec la clientèle et l'hygiène apportée entre la prise en charge et la remise des véhicules aux clients.

Le chiffre d'affaires est stable, en variation positive de 3.14 %, la variation des autres produits représentant la moitié de cette progression.

Les charges sont en diminution de 1,33 %. En conséquence le résultat d'exploitation connaît une forte hausse de 93,81 % à 94 249 € contre 48 629 € en 2019.

Le résultat net après impôts progresse de 61,16 %, ce situant à 97 780 € contre 60 662 € en 2019.

Les principaux vecteurs de cette amélioration du résultat d'exploitation sont en montant :

1) Progression du chiffre d'affaires	24 356 €
2) Progression des autres produits	11 486 €
3) Diminution des autres achats et charges	6 754 €
4) Diminution des salaires	5 124 €

Soit une performance globale de 47 710 € pour ces 4 postes à rapprocher du résultat d'exploitation de 48 629 € constaté en 2019.

Après charges et produits financiers, résultat exceptionnel et impôts sur les bénéfices le résultat net se monte à 75 493 €

En conclusion, hors résultat exceptionnel, nous pouvons constater que la rentabilité de la société est constante depuis 2016.

Par acte sous seing privé du 1^{er} juin 2018, notre société et la SCI du 17 avenue Marie ont signé une convention approuvée par l'assemblée du 28 juin 2019 ayant pour but de permettre au garage de louer ses locaux d'exploitation.

La convention du 1^{er} juin 2018 a été exécutée pour un coût de 31 333 € en 2020 représentant le montant du loyer du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La situation de la pérennité de l'entreprise à son lieu actuel exposée dans mon rapport de 2013 est stabilisée, mais pas encore pérenne, des promoteurs ayant fait des offres à la société qui tient les murs. Il y a lieu de rester prudent, la SCI pourrait vendre si une offre attractive lui était proposée.

Votre Gérant vous propose d'affecter les résultats de l'exercice comme suit.

Au bénéfice de l'exercice 2020 soit	75 493 €
S'ajoute le report à nouveau de	<u>105 184 €</u>
formant un total disponible de	180 677 €

L'assemblée générale, approuve la proposition faite par le gérant décide d'affecter le total de la façon suivante :

Dividende de 270 € à chacune des 300 parts	80 100 €
Report à nouveau	<u>100 577 €</u>
soit un total de	180 677 €

Conformément à la loi, ci-après les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

2016 : (voté par l'assemblée du 25 mai 2017) dividende brut de de 200 €, bénéficiant pour les particuliers d'un abattement de 40 %, représentant après cotisations sociales 169 € par part, soit une retenue de 31 € par part, et un acompte universel de 21 % sur le montant des dividendes brut. En conséquence, chaque action a reçu un dividende net de 127 € assorti d'un crédit d'impôt de 42 €.

2017 : (voté par l'assemblée du 26 juin 2018) dividende brut de 300 €, représentant après cotisations sociales de 51,60 € et l'acompte non libératoire de l'impôt sur le revenu de 38,40 € un dividende net de 210 €. L'associé bénéficiaire du dividende est soumis à une imposition de 0.

2018 : (voté par l'assemblée du 28/juin 2019) dividende brut de 270 €, représentant après cotisations sociales de 46,44 € (17,20 %) et l'acompte non libératoire de l'impôt sur le revenu de 34,56 € (PFU12,80 %) un dividende net de 189 €. L'associé bénéficiaire du dividende est soumis à une imposition de 0.
S'ils y ont intérêt, les personnes physiques peuvent opter globalement pour le barème progressif.

2019 : (voté par l'assemblée du 31 aout 2020) pas de distribution

Les renseignements ci-après constitue l'annexe au bilan :

EXERCICE : L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a duré 12 mois, durée identique à celle de l'exercice précédent.

CAPITAL : Le capital d'un montant de 7 500 euros et composé de 300 part de 25 € chacune.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES : Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

ALF SERVICES

PLUCCLOT

12 65 88